65e Année — N° 21
Le Numéro 10 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX, Grande-Rue, 71 TOURCOING, rue Carnot, 55

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65e Année — N° 21
MERCREDI 21 Janvier 1920
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, ROUBAIX 55, rue Carnot, TOURCOING

Les nouveaux Ministres à l'Élysée et à la Présidence de la Chambre

CE QUE SERA LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

LE BUDGET DE 1920

Quarante-sept milliards et demi de dépenses

LES IMPOTS NOUVEAUX

Paris, 20 janvier. — Le projet de budget et d'impôts déposé devant la Chambre le 13 panvier, vient d'être distribué aujourd'hui.

Le budget des dépenses prévues pour 1920 s'élève à 47 milliards et demi, dont 17 milliards 661 millions pour le budget ordinaire; 7 milliards 508 millions pour le budget extraordinaire; 22 milliards à porter à un budget spécial.

Les dépenses recouvrables sur les versements à recevoir en exécution du traité de paix comprennent toute une série d'impôts nouveaux pour arriver à équilibrer le budget.

1° Sur les richesses acquises, super-taxes s'ajoutant à l'impôt sur les bénéfices de guerre; 2° Taxes sur l'accroissement des richesses de 1914 à 1919; 3° Droits de transmission sur la plus-value des immeubles, fonds de commerce et navires; 4° Augmentation des droits ordinaires sur la vente des meubles et immeubles; 5° Remaniement des droits de succession; 6° Relèvement des impôts cédulaires sur les revenus; 7° Relèvement du taux de l'impôt général sur le revenu au-delà de 250.000 fr.; 8° Droits de transmission sur les titres au porteur; 9° Impôt sur le revenu des valeurs mobilières; 10° Impôts de consommation, augmentation des droits sur les boissons de 15 fr. par hectolitre pour les vins, 7 fr. 50 pour les cidres, 2 fr. 40 pour les bières; 11° Remaniement de la taxe sur les spectacles; 12° Nouvelles taxes sur l'éclairage et l'électricité; 13° Impôts sur les automobiles; 14° Les droits sur les sucres à 60 fr. par quintal; 15° Surtaxe de 400 fr. pour l'alcool; 16° Relèvement de tous les droits d'enregistrement et de timbre; 17° Monopole de l'achat et de l'importation des huiles, essences et pétroles; 18° Création d'une taxe sur le chiffre des affaires.

Tous les impôts anciens et nouveaux réunis devraient, dans l'esprit de M. Klotz, procurer ensemble une recette annuelle totale de 15 milliards 661 millions, laissant un déficit de 2 milliards dans le budget ordinaire que le ministre propose de porter à un compte provisionnel.

Le bilan du budget ordinaire s'établirait donc comme suit :

Recettes normales.....	9.367.800.000
Impôts nouveaux.....	6.516.406.000
Compte provisionnel.....	2.000.000.000
Total.....	17.884.206.000

Le projet prévoit enfin, le budget extraordinaire relatif aux dépenses exceptionnelles résultant des hostilités et des dépenses extraordinaires proprement dites, les premiers comprenant notamment, les fonds de soutien des emprunts, les dépenses d'assistance aux réfugiés, la subvention au budget d'Alsace-Lorraine (750 millions); les secondes prévoient 951 millions pour la marine, la guerre et les colonies.

Toutes ces dépenses des budgets extraordinaires, soit 7 milliards 500 millions, seraient gagés par le budget de la liquidation des stocks (3 milliards et par voie d'emprunt pour le surplus). Il s'agit d'un budget spécialement lourd dépassant 22 milliards de francs, répartition des dommages de guerre, etc. Ces dépenses doivent, en principe, rester à la charge de l'Allemagne et de ses alliés. En attendant l'exécution des engagements pris par ceux-ci, les dépenses seront couvertes par le vote de crédits spéciaux qui donneront lieu à des émissions d'emprunts.

INFORMATIONS

LES PROTESTATIONS DES FONCTIONNAIRES DE LA POLICE

Paris, 20 janvier. — Tous les fonctionnaires de la police, active et sédentaire, au nombre de 10.000 environ, ont tenu une série de meetings de protestation, contre la non application de certaines améliorations votées relativement aux traitements et aux retraites.

UNE CRISE VIRTUELLEMENT TERMINEE

Paris, 20 janvier. — Un journal parisien a reçu de l'Office National du charbon, l'assurance que la crise est virtuellement terminée; seule la fourniture à l'industrie laisse encore quelque peu à désirer; mais c'est, dit-on, l'affaire d'une quinzaine de jours seulement.

— A Paris, sans doute...

LA RETRAITE DE L'AMIRAL RONARCH

Paris, 20 janvier. — A propos de la retraite volontaire de l'amiral Ronarch, on croit que l'ancien chef d'état-major, après avoir pris un repos dont il a besoin, entend consacrer son activité dans les constructions navales et la navigation marchande.

UNE PROMOTION SPECIALE DU MERITE AGRICOLE

Paris, 20 janvier. — Le « Journal Officiel » publie une promotion spéciale du Mérite agricole, faite pour récompenser les vieillards, les femmes et les jeunes gens qui ont assuré la culture des terres pendant la guerre.

Les élections législatives du 3e secteur de Paris

Le bureau conclut à la validation

Paris, 20 janvier. — Le bureau chargé de la vérification des opérations électorales dans le troisième secteur de Paris, s'est réuni cet après-midi, pour statuer définitivement sur le cas de MM. Painlevé, Buisson, Levasseur, Aubriot et Rozier.

A l'unanimité moins deux voix, le bureau a adopté les conclusions tendant à la proclamation et à la validation des cinq candidats.

LES QUOTIDIENNES

L'HOMME DE LA SITUATION

Pour prendre le pouvoir dans les circonstances actuelles, aucun homme d'Etat n'était aussi désigné par son aptitude et son caractère que M. Millerand. Venu des limites extrêmes de l'opinion républicaine, le député de Paris a su trouver dans sa belle intelligence et dans son amour profond de la France, la sagesse et l'énergie de quitter les sentiers de la démagogie où le précédait déjà une popularité grisante et malsaine, et de marcher résolument dans les voies nationales de la défense patriotique.

M. Millerand est actuellement l'une des forces les plus agissantes de la République et son pouvoir de séduction est immense. On l'a bien vu puisqu'il ne lui a fallu que quelques heures pour réunir le nombre de collaborateurs nécessaires à la formation de son ministère.

S'inspirant du très visible désir du pays de voir renouveler un peu le personnel gouvernemental, le nouveau président du Conseil a choisi les membres du cabinet en partie parmi les nouveaux élus et même en dehors du Parlement. Il a offert des portefeuilles aux compétences sans s'inquiéter beaucoup, semble-t-il, de la couleur des opinions personnelles. Au point de vue politique, la plupart des nuances de l'arc-en-ciel sont représentées dans le ministère Millerand.

Le nouveau gouvernement ne fera œuvre utile que s'il réalise l'union de tous les républicains sur les questions capitales du relèvement économique et de la paix sociale. Sa tâche sera lourde, car il lui faudra résoudre les problèmes les plus ardus. Le pays attend beaucoup des hommes qui acceptent aujourd'hui de s'occuper des affaires de l'Etat. Il est permis d'espérer qu'ils ne seront pas inférieurs aux nécessités de l'heure présente. S'ils montrent autant d'activité que de dévouement, l'opinion les soutiendra énergiquement et ils pourront braver les critiques des perssimistes et des incorrigibles politiciens.

Il y a dans le Parlement une majorité qui est décidée à obtenir du ministère toutes les réformes réclamées par les circonstances et toutes les mesures capables d'assurer un travail sérieux et un effort industriel et commercial durable. Le pays a besoin d'avoir confiance et de savoir que les sacrifices qu'il a faits et qu'il s'apprête à faire encore ne seront pas perdus pour sa renaissance. Il sera avec tout gouvernement qui fera respecter la France au dehors et régner l'ordre au dedans. Il souffre depuis longtemps d'un défaut d'autorité Il exige, selon une formule célèbre, un gouvernement qui gouverne.

M. Clemenceau gouvernait. C'est à sa fermeté et à sa décision que nous devons la victoire. M. Millerand a tout ce qu'il faut pour gouverner aussi: courage civique, sûreté de jugement, patriotisme élevé. Nous saurons bientôt si ses actes s'harmoniseront avec ses qualités d'homme d'Etat et si sous sa direction le pays et, en particulier, les régions dévastées, vont connaître de nouveau la vie normale et bientôt la prospérité.

Maurice Aubert.

Le Ministère Millerand

LES MINISTRES A L'ELYSEE

Paris, 20 janvier. — Les ministres ont été reçus à l'Elysée, ce matin, à 11 heures. M. Millerand a, selon la coutume, présenté ses collaborateurs à M. Poincaré, qui leur a adressé quelques paroles

M. ANDRÉ LEFÈVRE, ministre de la Guerre

— « Votre tâche, a-t-il dit, notamment, est la plus grave qui se soit présentée depuis longtemps devant les hommes. »

M. Millerand a répondu qu'il ferait tous ses efforts pour la mener à bien.

Les ministres ont quitté l'Elysée à 11 h. 15, pour se rendre auprès de M. Paul Deschanel à qui M. Millerand a également présenté ses collaborateurs.

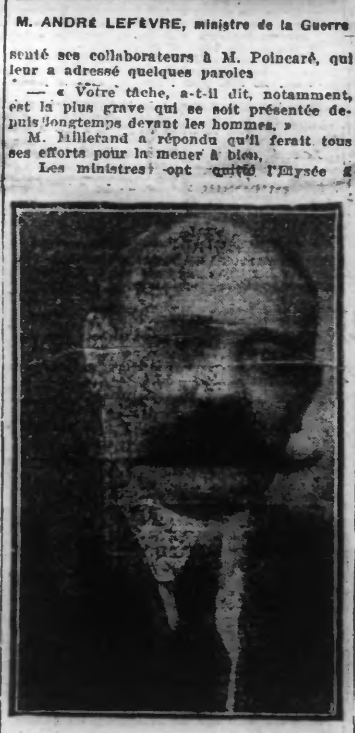

M. LE TROCQUER, ministre des Travaux publics

Le président du Conseil a ajouté :

« Le patriotisme sûr et éclairé du nouveau président de la République nous aidera dans l'accomplissement de notre tâche. »

M. Deschanel a répondu :

« Vous pouvez compter sur moi. »

Les ministres se sont séparés à la suite de cette entrevue, qui n'a duré que quelques instants.

Une entrevue de M. Millerand avec M. Paléologue

Paris, 20 janvier. — En quittant la présidence de la Chambre, M. Millerand s'est rendu au Ministère des Affaires étrangères, où il s'est entretenu quelque temps avec M. Paléologue.

La déclaration ministérielle

Paris, 20 janvier. — M. Millerand a soumis, ce soir, à l'approbation du Conseil de Cabinet, les termes de la déclaration ministérielle, qui ont été approuvés, après un court échange de vues.

M. Millerand n'a pas cru nécessaire d'établir un programme de réformes; tous les problèmes soulevés par la guerre ont la même importance, et pour en assurer la solution, la collaboration du Parlement est indispensable au gouvernement.

La déclaration débute par un hommage ému à M. Clemenceau, le grand patriote. Au point de vue extérieur, elle affirme la volonté du Cabinet de rester fidèle à la politique suivie par la France, en plein accord avec les Alliés. Le traité de Versailles devra être intégralement exécuté. La Ligue des Nations devra être, à cet égard, un précieux instrument dans le domaine intérieur.

La déclaration montre la nécessité, pour la France, de s'imposer des charges fiscales nouvelles, de façon à payer les frais de la guerre; le devoir de chaque citoyen est de produire plus et de consommer moins.

La France fera honneur aux engagements qu'elle a pris envers ses glorieux soldats; les lois votées seront appliquées dans le plus large esprit de bienveillance.

La question sociale doit faire l'objet, dans la déclaration, d'une très discrète allusion inspirée par le programme que prêchait, il y a quelques années, Waldeck-Rousseau, lorsqu'il disait : « Il faut que le capital travaille et que le travail possède. »

Enfin, la déclaration rappelle que la République entend gouverner le pays sans aucune intolérance confessionnelle. La Séparation des Eglises et de l'Etat n'est pas un état de guerre, mais un régime de liberté.

UN SOUS-SECRETARIAT GENERAL AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Paris, 20 janvier. — Par décret rendu sur la proposition du président du Conseil, il est institué un sous-secrétariat général au ministère des Affaires étrangères. M. Paléologue, ambassadeur, est mis à la tête de ce service.

L'attitude du groupe l'«Entente Républicaine Démocratique»

Paris, 20 janvier. — On nous communique:

Le groupe de l'Entente Républicaine Démocratique, qui compte 185 membres, constatant que la composition du nouveau ministère ne répond pas à la volonté d'union nationale républicaine et sociale affirmée par le pays le 16 novembre, déclare à l'unanimité réserver sa complète liberté d'action.

CONSEIL DE CABINET

LA DECLARATION MINISTERIELLE

Paris, 20 janvier. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, en Conseil de cabinet, sous la présidence de M. Millerand, ce soir, à 4 h. 30, au ministère des Affaires étrangères. Ils ont approuvé les grandes lignes de la déclaration ministérielle dont le texte sera définitivement arrêté au prochain Conseil des ministres, qui aura lieu jeudi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

La déclaration sera lue, jeudi après-midi, à la Chambre, par M. Millerand, et au Sénat, par M. Lhopiteau, garde des sceaux.

A LA CHAMBRE

Une séance de dix minutes : On va nommer une Commission chargée d'étudier les modifications au règlement

Paris, 20 janvier. — M. Raoul Péret, vice-président, préside la séance qui est ouverte à 15 heures 15. Il n'y a personne au banc du Gouvernement.

M. Raoul Péret annonce que la Chambre est saisie de plusieurs demandes de modifications du règlement.

La Chambre décide, à mains levées, à la demande de MM. Groussier et Paté, de nommer, mercredi, dans les bureaux, une Commission de trente-trois membres pour étudier la proposition de modifications de règlement.

La Chambre décide encore de se réunir jeudi, à 14 heures 30, pour la déclaration du Gouvernement.

M. Lugol demande la mise en tête de l'ordre du jour du projet de loi déposé par le précédent Gouvernement, relativement à la majoration des pensions de retraites militaires et civiles.

M. Raoul Péret fait observer que le règlement ne permet pas le renvoi de ce projet à la Commission des crédits. Il en est ainsi décidé.

Séance levée à 15 h. 25. — Séance jeudi, à 14 heures 30.

AU SÉNAT

La nomination des grandes Commissions

Paris, 20 janvier. — La séance est ouverte à 15 heures 25, sous la présidence de M. Boudenoot, sénateur du Pas-de-Calais, vice-président.

Les sénateurs sont très nombreux. On continue la vérification des pouvoirs. On valide les élections de MM. Guilloteaux, Guillois, de Lamarzelle et Brard, du Morbihan.

M. de Selves dépose une proposition de résolution tendant à la nomination, chaque année, dans les bureaux, d'une Commission de trente-six membres chargée d'examiner les questions de politique extérieure.

M. Reinach fait un rapport verbal sur cette proposition, qui tend à rendre permanente la Commission des affaires étrangères, et il est appuyé par M. Touron, sénateur de l'Aisne.

M. de Las-Cases demande que cette Commission soit nommée au scrutin de liste, afin de représenter tous les partis. La proposition de M. de Selves, complétée conformément à la demande de M. de Las-Cases, est adoptée à mains levées.

Le Sénat décide que les autres Commissions permanentes comprendront également trente-six membres; il est entendu que la nomination des grandes Commissions dans les bureaux aura lieu le 27 janvier. La Commission des finances sera nommée le 20 janvier.

Une proposition de M. Paul Doumer et des généraux Bourgeois et Taussieb sur le recrutement de l'armée, est renvoyée à la Commission.

La séance est levée à 16 heures 30. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 15 heures.

L'INSTALLATION OFFICIELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Le DISCOURS de M. Emile TOULEMONDE

Voici le discours que M. Emile Toulemonde a prononcé vendredi, en ouvrant la première séance de la Chambre de Commerce, dont il venait d'être élu président :

Mes chers Collègues,

Au nom des membres du bureau que vous venez d'élire, je vous remercie des marques d'estime et de sympathie que vous leur avez accordées. Bien que la mission que vous venez de nous confier nous semble pénible et difficile à remplir, nous l'acceptons, car nous avons la confiance que vous aurez à cœur de nous aider de vos lumières, de votre travail et de votre dévouement.

Cédant aux instances réitérées de nos amis, j'ai accepté de prendre aujourd'hui la présidence de votre Compagnie, en attendant que d'autres, plus qualifiés que moi, puissent recueillir la succession des hommes de valeur qui nous ont précédés et qui ont présidé, avec autant d'autorité que de talent, notre Chambre de Commerce; mon passage parmi vous sera donc éphémère, mais, puisqu'aujourd'hui, j'ai l'honneur de leur succéder momentanément, permettez-moi en quelques mots de rendre un hommage mérité à ces hommes qui ont illustré Roubaix et qui, tous, sont présents encore à votre mémoire: MM. Lagache, Georges Motte et François Roussel ont été les dignes représentants de notre commerce et de notre industrie pendant de longues années; ils ont étudié et résolu bien des questions sociales et économiques et ils furent des clairvoyants.

En contribuant au développement de notre chère ville de Roubaix, ils nous ont également facilité la besogne en créant à notre Chambre les ressources nécessaires à son bon fonctionnement, par l'établissement de notre magnifique Conditionnement de la Place Faidherbe, y joignant ensuite l'ancien Conditionnement de la Ville et les Magasins Généraux.

Leur activité inlassable leur a fait entrevoir les dangers courus par notre industrie; ils ont fait de Roubaix la ville industrielle par excellence.

Au lendemain de la déclaration de guerre, notre cher et regretté président, M. François Roussel, malgré les souffrances qu'il endurait, fut à nous réconforter de sa présence et, dans une allocution tout imprégnée de son amour de la France et de son cher Roubaix, vouloir prendre avec nous les mesures qui s'imposaient alors; vous savez quelle attitude énergique il eut vis-à-vis de l'ennemi et je n'ai pas à retracer ici la vie de cet homme de bien; d'autres bouches plus autorisées que la mienne ont montré la dette de reconnaissance éternelle que nous avons envers cet homme au cœur bon et généreux; mais connaissant le désir, qu'il n'a cessé de manifester sa vie durant, et particulièrement pendant les tristesses de l'invasion, de revoir sa ville natale reprendre l'essor de jadis, c'est à lui-même que je fais appel aujourd'hui, certain que, de là-haut, il continuera de nous éclairer et de nous protéger.

A côté de lui, je tiens à rappeler ici l'homme laborieux autant que modeste qu'était notre vice-président, M. Florent Cariasimo; malgré son grand âge, il ne voulut jamais abandonner, pendant la guerre, le poste qu'il avait accepté pour rendre service à ses concitoyens.

Son intelligence, son jugement et sa compétence reconnus par tous l'avaient obligé à prendre des charges très lourdes, au risque de négliger ses affaires personnelles; il s'en acquitta toujours consciencieusement en homme de devoir qu'il était; puissions-nous imiter ses beaux exemples ainsi que ceux de tous nos amis disparus aujourd'hui pour des raisons de santé et qui ont rendu d'immenses services à notre Chambre.

En terminant, Messieurs, je tiens à remercier ici notre ami Georges Motte qui aurait dû, en la circonstance, vous adresser la parole en sa qualité de Président; il eut été ici le digne successeur de son regretté père; pendant l'année qui s'est écoulée, il vient de nous montrer qu'en dehors de son dévouement bien connu, il possédait à juste titre toutes les qualités requises pour diriger vos travaux, nous eussions été heureux de le saluer aujourd'hui; mais puisque toutes nos démarches ont échoué, je lui exprime, une fois de plus, tous nos regrets, tout en le remerciant d'avoir accepté la charge de trésorier qu'il a remplie avec tout le tact et le talent que vous lui connaissez.

Je remercie également notre aimable collègue Emile Roussel qui a bien voulu nous conserver sa précieuse collaboration et j'adresse à notre vice-président et ami, M. Joseph Dilles, mes bien sincères félicitations.

Nous faisons confiance à cet homme de valeur qui administrera nos établissements avec la méthode et l'intelligence qu'il n'a cessé d'apporter à ses affaires personnelles.

M. Sayet a bien voulu nous continuer sa collaboration aussi précieuse qu'éclairée. Je le remercie très cordialement pour les longs et importants services rendus à notre Compagnie et je compte sur tout son dévouement pour faciliter notre tâche à tous.

Se tournant alors vers M. Joseph Wibaux, M. Emile Toulemonde lui adresse, en termes dictés par le cœur et l'amitié, un hommage mérité et très délicat, approuvé par toute l'assemblée.

C'est M. Joseph Wibaux que nous avions appelé à cette place, dit-il, si nous n'avions dû, dans l'intérêt même que nous servons ici, le laisser tenir le rôle si important de président de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix et de Tourcoing, où sa grande intelligence et son dévouement nous apportent un concours pour lequel nous le prions d'agréer toute notre reconnaissance. A côté de notre Compagnie et avec elle, la Fédération industrielle contribuera toujours plus étroitement, nous le souhaitons, à la renaissance de la prospérité économique de Roubaix.

Puis MM. Georges Motte et Joseph Wibaux prirent la parole pour féliciter M. Emile Toulemonde d'avoir accepté la charge de président qu'il était particulièrement qualifié pour remplir.

M. Emile Toulemonde a demandé, en terminant, le concours de tous les membres de la Chambre pour l'accomplissement de la besogne jusqu'alors répartie entre les membres du bureau, afin de développer la communauté de vues et d'efforts.

DERNIÈRE HEURE

AU CONSEIL SUPRÊME

Hommage rendu à M. Clemenceau par M. Lloyd George

Paris, 20 janvier. — Au cours de la réunion du Conseil suprême, M. Lloyd George, au nom des chefs de gouvernement et des représentants des puissances alliées, prononça, à l'adresse de M. Clemenceau, une vibrante allocution, le remerciant éloquemment pour la façon dont il présida les longs débats de la conférence. Il conclut en exprimant le profond regret causé par son départ et en demandant que le procès-verbal fasse mention de la déclaration suivante :

Conscients des services inestimables que M. Clémenceau rendit à la cause de la paix, reconnaissants que nous lui sommes de la dignité, de l'impartialité, de la sagacité avec laquelle il conduisit ses délibérations, nous, ses collègues, désirons lui exprimer notre estime inaltérable ainsi que l'espoir que dans sa tranquille retraite, il puisse vivre assez longtemps pour voir ses travaux incomparables porter leur fruit pour la gloire de la France pour le renouvellement et la prospérité du monde.

M. Millerand, au nom du nouveau Cabinet, remercia les représentants des grandes puissances de l'hommage rendu à M. Clémenceau et affirma la gratitude de la France pour le geste spontané honorant la République dans son représentant.

M. Clémenceau prenant à son tour la parole, remercia les délégués des grandes puissances et manifesta l'espoir que les pays alliés bénéficieraient de la cordiale entente qui s'établit au cours des négociations pour la continuation de l'œuvre des grands soldats.

LA LIGUE DES NATIONS

L'ADHESION DE LA REPUBLIQUE-ARGENTINE

Buenos-Ayres, 20 janvier. — M. Yrigoyen, président de la République-Argentine, a adressé à M. Clemenceau un télégramme dans lequel il annonce l'adhésion formelle de la République-Argentine à la Ligue des Nations.

M. Paul Deschanel assiste au déjeuner offert à Mme Bartet

Paris, 20 janvier. — M. Paul Deschanel a assisté, aujourd'hui, au déjeuner offert à Mme Bartet, ex-doyenne de la Comédie Française, à midi, à l'Hôtel Continental, pour sa rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Ce déjeuner était offert par ses admirateurs et amis. MM. Léon Bourgeois, président du Sénat; Louis Barthou, Léon Bérard, Painlevé et Georges Leygues, assistaient à cette manifestation.

M. Paul Deschanel a prononcé un toast où il s'est excusé de devoir quitter le banquet pour aller, à l'Hôtel de Ville, à 15 heures, à la réception des sénateurs et députés d'Alsace-Lorraine. Puis M. Deschanel a salué la grande et incomparable artiste de la Comédie Française et de l'art dramatique français.

L'élection de M. Deschanel

Les félicitations de la Chambre belge

Bruxelles, 20 janvier. — A la Chambre, le Président propose d'adresser à M. Deschanel l'expression de ses félicitations respectueuses et les vœux ardents de la Chambre belge.

Le Président ajoute :

Une amitié indissoluble nous unit à la grande nation française. Nous apportons à M. Deschanel l'hommage du pays et l'affirmation de nos sentiments de sympathie. Nous savons combien est vive l'affection qu'il a pour la Belgique, il sera pour nous un ami sincère.

La réception des députés et sénateurs d'Alsace et de Lorraine à l'Hôtel de Ville de Paris

LES PERSONNALITÉS. — LES DISCOURS

Paris, 20 janvier. — La municipalité de Paris a reçu, cet après-midi, à l'Hôtel de Ville, en séance solennelle, les sénateurs et députés d'Alsace et de Lorraine. Le Président de la République et M. Paul Deschanel, Mmes Raymond Poincaré et Paul Deschanel, la maréchale Foch et Mlle Jeanne Déroulède assistaient à la séance solennelle.

A 14 h. 35 arrivent, en landau, place de l'Hôtel-de-Ville, les députés d'Alsace et de Lorraine. Ils pénètrent directement dans la salle des Prévôts.

M. William Martin, directeur du protocole, vient ensuite, suivi des sénateurs d'Alsace et de Lorraine, du général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris, du maréchal Pétain, de M. Léon Bourgeois, président du Sénat.

M. et Mme Paul Deschanel arrivent à leur tour, à 14 h. 55, puis M. Millerand, président du Conseil. A 15 heures, arrivent M. et Mme Poincaré, qui pénètrent dans l'Hôtel de Ville aux accents de la « Marseillaise », jouée par la musique de la Garde Républicaine. A 15 heures, le président de la République et M. Paul Deschanel pénètrent dans la salle des séances.

Un instant après, le syndic annonce : « Messieurs les Sénateurs et Députés d'Alsace-Lorraine ». Toute la salle, debout, les acclame.

Les discours sont prononcés dans l'ordre suivant : M. Adrien Cudin, président du Conseil municipal; M. Autrand, préfet de la Seine; Roux, préfet de police; Louis Dausset, président du Conseil général; le chanoine Collin, le comte de Leusse, député d'Alsace-Lorraine.

M. Cudin termine ainsi : « Votre rentrée au Parlement français, Messieurs, inaugure une nouvelle étape dans l'histoire. Nous attendons, pour la France, enfin restaurée dans son intégrité, un magnifique renouveau de prospérité matérielle et d'épanouissement moral. Vive la France! Vive l'Alsace! Vive la Lorraine! »

M. Autrand, dans son discours, salue le grand Lorrain qui abandonne la première magistrature de la République, et rend hommage à la clairvoyance patriotique de M. Deschanel.

Après M. Autrand, M. Louis Dausset, président du Conseil général de la Seine, a salué, au nom de cette assemblée, les représentants de l'Alsace et de la Lorraine.

Laissez-moi vous dire, dit-il, que pendant quatre longues années, chaque fois qu'il a été donné aux conseillers généraux de la Seine d'aller au front de l'Est porter des secours à nos chers blessés, j'essayais toujours de forcer la consigne pour pouvoir, du col de la Schlucht, contempler le clocher de Munster, ou des hauteurs de Thann, reconnaître Mulhouse et même apercevoir surtout les brumes du Rhin... Nous sentions alors qu'il n'y aurait jamais plus de repos pour nous, tant que le destin n'eût brisé complètement l'œuvre cynique de Bismarck.

Le chanoine Collin prend ensuite la parole.

Nous affirmons, dit-il, que pendant quarante-huit ans, la population d'Alsace-Lorraine, respectant la parole d'Edgar Quinet, proclamait invariablement : « Je suis Française ».

Le comte de Leusse, au nom des députés d'Alsace-Lorraine, dit à son tour la joie des deux provinces délivrées.

Après la séance solennelle, un lunch a été servi dans le salon des Arcades, et un concert a été donné par la musique de la Garde Républicaine et des chœurs du Conservatoire

La taxe additionnelle sur les télégrammes destinés à l'étranger

Paris, 20 janvier. — Le Sous-Secrétariat des P.T.T. communique:

« La taxe additionnelle de 65 centimes par franc perçue sur le prix des télégrammes et des radio-télégrammes, à destination de l'étranger, cessera provisoirement d'être appliquée à partir du 22 janvier.

» Un projet est à l'étude pour sauvegarder les intérêts du Trésor en ce qui concerne les télégrammes dont les prix de la taxe sont l'objet d'un remboursement en monnaie étrangère, avec perte au change. »

Une affaire de faux, usage de faux et trafic

Perquisitions à Paris et en province

Paris, 20 janvier. — On assure que les perquisitions effectuées ce matin par 22 commissaires de police de Paris se rapportent à une affaire de détournements de métaux et de matières premières destinées à la défense nationale.

Des Commissions rogatoires ont été adressées dans différentes villes où des opérations semblables auront lieu.

L'instruction actuelle est une suite de l'enquête en cours contre Lycher, mobilisé comme secrétaire au Ministère de l'armement, qui aurait délivré abusivement des bons d'attribution de métaux à des industriels et qui était détenu pendant que ses deux complices étaient laissés en liberté provisoire. L'information actuelle est ouverte contre X... et ce n'est que dans quelques jours qu'on commencera le dépouillement des scellés renfermant les pièces saisies aujourd'hui et qui prouveront les inculpations.

L'instruction est ouverte pour faux et usages de faux, corruption de fonctionnaires, trafic de métaux et de matériel de guerre.

L'HEURE DU CHATIMENT

L'extradition de Guillaume II serait refusée par la Hollande

Londres, 20 janvier. — Le « Daily Chronicle » apprend de source diplomatique britannique que l'on peut considérer comme certain que le gouvernement hollandais refusera de livrer l'ex-kaiser aux Alliés.

Dans ce cas, il serait possible que la question fût tranchée par l'acceptation, de la part des Alliés, d'un simple internement de Guillaume II en Hollande, sous la réserve que celui-ci ne jouirait que d'une liberté restreinte.

LES GRÈVES

Rome, 20 janvier. — La grève générale des cheminots a été proclamée dans toute l'Italie. Le gouvernement a pris des mesures très sévères pour affronter la situation qui, de façon générale, est considérée comme assez sérieuse.

Les cas d'encéphalite léthargique de Lille

DEVANT L'ACADEMIE DE MEDECINE

Paris, 20 janvier. — A l'Académie française, M. Pierre Marie a confirmé les observations de M. Neitter. Celui-ci a souligné, à la fin de la discussion, quelques cas d'encéphalite léthargique observés à Lille et dans les environs qui sont venus d'affirmer que cette maladie n'est pas spécialement contagieuse. »

La catastrophe de Roubaix

Une demande d'interpellation de M. F. Lefebvre

Paris, 20 janvier. — M. François Lefebvre, député du Nord, a déposé une demande d'interpellation sur les circonstances de la catastrophe de Roubaix.